Le Petit économiste - Actualité économique locale > Communiqués > Le 1er logement raccordé à la fibre avec Vienne Numérique est à (...)



Le 1er logement raccordé à la fibre avec Vienne Numérique est à Chauvigny

jeudi 20 février 2020, par lpe

Bruno BELIN, Président du Département de la Vienne, Séverine SAINT-PÉ, Vice-Présidente en charge de l'Aménagement Numérique, Présidente de Vienne Numérique et Franck AUPETIT, Délégué Régional Orange ont célébré le raccordement du 1er client sur le réseau d'initiative publique Vienne Numérique, en présence de François BOCK, Conseiller Départemental, Rapporteur de la Commission de l'Aménagement Numérique, Alain FOUCHÉ et Isabelle BARREAU, Conseillers Départementaux du Canton de Chauvigny et Gérard HERBERT, Maire de Chauvigny.

La fibre permet d'accéder à un « Très Haut Débit » d'au moins 10 fois supérieur à celui possible sur le cuivre et sans la contrainte de la baisse des débits liés à la distance.

Les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres se sont associés dans un groupement Poitou Numérique pour déployer la fibre dans les 20 communes les plus densément peuplées du Poitou -hors les zones Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement dans les agglomérations de Poitiers, Châtellerault et Niort- ainsi que 360 sites prioritaires tels que les zones industrielles, artisanales ou agricoles, les établissements de santé ou d'enseignement, les sites touristiques.

Chauvigny est une des 10 communes de la Vienne concernées par l'arrivée de la fibre au même titre que Jaunay-Marigny, Loudun, Dangé-Saint-Romain, Saint-Georges-les-Baillargeaux, Vouillé, Neuville-de-Poitou, Vivonne, Civray, Saint-Pierre-d'Exideuil, Montmorillon.

80 % du territoire sera fibré d'ici fin 2023. En 2025, la fibre sera partout dans la Vienne.